



ANALYSTE SAISONNIER UNITE DE MICRONETTOYAGE

NATURE DE L'ACTIVITE DANS L'UNITE :

Le Micronettoyage consiste à réaliser une succession d'opérations de triage d'échantillons de semences issues de parcelles agricoles, à l'aide de machines de laboratoire, modèles réduits de machines industrielles présentes dans les entreprises de semences.

L'objectif de ces opérations de triage est d'éliminer mécaniquement tous les constituants indésirables présents dans des échantillons bruts de récolte (restes de plantes, graines d'autres espèces, graines cassées, vides ou immatures, graines hors calibre, ...), afin de déterminer le taux de déchets contenu dans l'échantillon analysé.

DESCRIPTION DU TRAVAIL :

Sous l'autorité d'un technicien permanent de l'unité, l'analyste prend en charge la réalisation des opérations de triage sur une ou plusieurs machines de la chaîne de triage. Il effectue les différentes opérations dans le respect de règles de travail établies pour chaque espèce analysée, et qui sont précisées par le système informatique et par des modes opératoires écrits :

- ▶ Réglages de la (des) machine(s),
- ▶ Passage de l'échantillon en s'assurant du bon fonctionnement de la machine pendant le triage.
- ▶ Réalisation des observations ou notations sur les différentes catégories de déchets.
- ▶ Pesées et saisies informatique des différents déchets
- ▶ Nettoyage de la (des) machine(s) avant le passage de l'échantillon suivant.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Travail debout
Présence modérée de poussière (masques à disposition)

COMPETENCES REQUISES

- Capacité d'apprentissage rapide des méthodes de travail.
- Capacité à utiliser le système informatique du laboratoire (instructions de travail, saisie des résultats).
- Sens de l'organisation, sens de l'observation, rigueur, capacité de concentration, réactivité.
- Capacité à s'intégrer dans une équipe et à coordonner son activité avec celle des autres analystes et techniciens de l'unité.

PERIODES DE TRAVAIL

Contrat saisonnier entre fin-juillet et début-novembre (2 à 4 mois selon les postes), pouvant être éventuellement prolongé en fonction des arrivées d'échantillons.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de travail : 8h00 à 12h00 et 13h à 17h (16h le vendredi)

- ▶ Une pause de 12 minutes (non comptabilisée dans le temps de travail) a lieu en milieu de matinée.
- ▶ La durée de travail hebdomadaire est de 38 h, ramenée à 35 h par la prise de JRTT en fin de contrat.

Lieu de travail : Brain sur l'Authion – 49800 - Impasse du Verger

- ▶ Le laboratoire n'étant pas desservi par les transports en commun, il est nécessaire de disposer d'un moyen de transport individuel.
- ▶ Il n'y a pas de restauration sur place, mais une salle équipée de fours micro-ondes et plaques de cuisson est à disposition pour les personnes désirant déjeuner sur place.